

PROJET D'INSTALLATION  
DE STOCKAGE DE DÉCHETS  
DANGEREUX (ISDD) DES DIÈVES  
À HERSIN-COUPIGNY (62)  
EN HAUTS-DE-FRANCE

Concertation préalable du  
19 septembre au 31 octobre 2022

LIVRET D'INFORMATION

# EN QUOI CONSISTE LE PROJET D'ISDD DES DIÈVES À HERSIN-COUPIGNY (62) ?

- Il s'agit d'une installation de stockage de déchets dangereux ultimes, solides et de composition minérale (ISDD), située sur le territoire de la commune d'Hersin-Coupigny, en Hauts-de-France.
- L'installation disposerait d'une **capacité maximale de 100 000 tonnes/an**, pour une **durée d'exploitation de 20 à 25 ans**.
- En appui de l'activité principale de stockage, l'installation comprendrait **une unité de stabilisation-solidification** pour le traitement des déchets dangereux, **une unité de préparation mécanique des matériaux** pour le tri et le traitement de la part valorisable des déchets reçus, **une activité d'affouillement et d'extraction de matériaux**, un **laboratoire de contrôle**, ainsi que l'ensemble des équipements nécessaires à l'exploitation du site.
- L'investissement global est estimé à 80 millions d'euros, supporté par le maître d'ouvrage SARPI MINERAL FRANCE, entité de SARPI, elle-même filiale du groupe VEOLIA.

**Les déchets réceptionnés seraient majoritairement issus du territoire des Hauts-de-France**, sans aucun déchet provenant de l'étranger.



Intégration de l'ISDD des dièves au sein de l'écopôle existant .

## POURQUOI CE PROJET ?

Le projet vise à répondre aux objectifs suivants :

- Disposer dans la région des Hauts-de-France d'une **solution de proximité pour le traitement de ses déchets dangereux** ultimes solides de composition minérale, afin de couvrir, au moins partiellement, les besoins actuels et garantir la continuité du service de traitement des déchets,
- **Rééquilibrer les flux interrégionaux de déchets dangereux** ultimes solides de composition minérale, pour **réduire la dépendance de la région** aux capacités de stockage en voie de saturation situées hors de son territoire et **réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports de déchets** par camions,
- **Soutenir l'activité industrielle territoriale et son développement** en mettant à disposition des acteurs économiques locaux un exutoire pour leurs déchets redevables du traitement en ISDD,
- **Accompagner le développement de nouvelles filières de valorisation énergétiques des déchets non dangereux** (chaufferies utilisant des combustibles solides de récupération (CSR) et chaudières biomasse),
- **Favoriser la reconquête des nombreuses friches minières et industrielles polluées** en assurant une capacité d'accueil de proximité pour les sols et gravats issus de leur résorption.

Le projet d'ISDD des dièves à Hersin-Coupigny permettrait de **combler l'absence d'ISDD en Hauts-de-France et de répondre, au moins partiellement, aux besoins régionaux en matière de traitement des déchets dangereux ultimes solides de composition minérale.**

# QU'EST-CE QU'UN DÉCHET DANGEREUX ?

- Les déchets dangereux sont des déchets qui comportent, du fait de leur composition ou de leurs propriétés, un risque pour la santé ou l'environnement et nécessitent donc un traitement rigoureux et une prise en charge adaptée. Ils sont définis par le Code de l'environnement.
- Le secteur de l'industrie chimique et pharmaceutique, celui de la construction et celui de la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution sont les trois principaux producteurs de déchets dangereux en France.
- Chaque année, plus de 12 millions de tonnes de déchets dangereux sont produites en France – ce qui représente 3% du volume total des déchets –, dont 1 million de tonnes sur le territoire des Hauts-de-France.

**Une installation de stockage de déchets dangereux (ISDD)** est donc une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) qui réceptionne les déchets dangereux ultimes solides minéraux en vue de leur confinement après stabilisation préalable éventuelle.

# QUELS DÉCHETS SERAIENT ACCEPTÉS SUR LE SITE ?

- Le projet d'ISDD des dièves prévoit le **stockage des déchets dangereux solides minéraux ultimes**, qui sont des déchets qui ne sont plus valorisables (recyclage, production d'énergie, etc.) et qui sont donc éligibles au stockage.
- Il s'agit des déchets solides de composition minérale issus de l'industrie et des collectivités :
  - **Déchets issus de la valorisation énergétique** (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM), rejets des chaudières CSR, etc.),
  - **Déchets de la dépollution des effluents industriels liquides et gazeux** (boues et poussières),
  - **Déchets amiantés**,
  - **Terres et déblais contaminés**, issus de la résorption des sites et sols pollués.

Le site n'accueillera pas de déchets radioactifs, ni de déchets gazeux, liquides, explosifs, inflammables, fermentescibles ou à risques infectieux.



**Comburants**



**Corrosifs**



**DASRI**



**Liquides**



**Explosifs**



**Inflammables**



**Radioactifs**



**Fermentescibles**

# QUEL EST LE CALENDRIER DU PROJET ?

**Concertation préalable :**  
19 septembre – 31 octobre 2022

**Instruction par les services de l'État :**  
Courant 2023

**Décision préfectorale :**  
Fin 2023 / Début 2024

**Dépôt du Dossier de Demande  
d'Autorisation Environnementale (DDAE) :**  
Fin 2022 / Début 2023

**Enquête publique :**  
Courant 2023

**Mise en service :**  
2025

# LE PROGRAMME DE LA CONCERTATION



Réunion  
publique  
d'ouverture\*

22 septembre 2022, 18h  
Salle des fêtes d'Hersin-Coupigny



2 Ateliers  
de partage  
d'information\*

**Déchets dangereux, de quoi parle-t-on ?**

29 septembre 2022, 18h

Salle Kempa, rue Marcel Rémi, Hersin-Coupigny

**Procédure d'autorisation,  
fonctionnement et suivi d'une ISDD**

6 octobre 2022, 18h

Salle Kempa, rue Marcel Rémi, Hersin-Coupigny



Visite de  
l'emprise  
du site\*\*

6 octobre 2022, 16h30

Rendez-vous devant la mairie d'Hersin-Coupigny



2 Ateliers  
de travail\*

### Choix du site, alternatives au projet et innovation

12 octobre 2022, 18h

Salle Chez Nous, Fresnicourt-le-Dolmen (Cité de Verdrel)

### Intégration du projet dans son territoire

19 octobre 2022, 18h

Salle Chez Nous, Fresnicourt-le-Dolmen (Cité de Verdrel)



4 Permanences  
d'information\*\*

5 octobre 2022, 18h-20h

Mairie d'Hersin-Coupigny

8 octobre 2022, 10h-12h

S3PI de l'Artois, 12 Avenue de Paris, 62400 Béthune

20 octobre 2022, 18h-20h

Mairie de Fresnicourt-le-Dolmen

26 octobre 2022, 18h-20h

Lieu à définir



Réunion  
publique de  
synthèse\*

27 octobre 2022, 18h

Salle des fêtes d'Hersin-Coupigny

\* Pour des raisons d'organisation, une inscription préalable sur le site de la concertation ([www.concertation-ISDD-dieues.fr](http://www.concertation-ISDD-dieues.fr)) est fortement conseillée.

\*\* Pour des raisons d'organisation, une inscription préalable sur le site de la concertation ([www.concertation-ISDD-dieues.fr](http://www.concertation-ISDD-dieues.fr)) est obligatoire.

## COMMENT PARTICIPER ?



En ligne sur le **site internet**, pour vous informer et vous exprimer sur le projet, poser vos questions et vous inscrire aux temps d'échange :

[www.concertation-ISDD-dieues.fr](http://www.concertation-ISDD-dieues.fr)



Par le biais de la **carte T** intégrée dans le présent livret distribué sur le territoire.



Dans les **registres papier** mis à disposition dans les mairies de Barlin, Fresnicourt-le-Dolmen et Hersin-Coupigny et au siège de la CABBALR.



Lors des **temps d'échange** listés pages 8 et 9.



En écrivant au **garant de la concertation** désigné par la Commission Nationale du Débat Public :

**par voie postale**

Monsieur Jean Raymond WATTIEZ  
Concertation ISDD Hersin-Coupigny  
CNDP, 244 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

**ou par voie électronique**

[concertation-isdd-hersin@cndp.fr](mailto:concertation-isdd-hersin@cndp.fr)

# PROJET D'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS DANGEREUX (ISDD) DES DIÈVES À HERSIN-COUPIGNY (62) EN HAUTS-DE-FRANCE

Donnez votre avis, posez une question sur le projet d'ISDD des dièves en Hauts-de-France et renvoyez par La Poste cette carte pré-affranchie avant le 31 octobre 2022 inclus.



**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Email :** ..... **Commune :** .....

**Je souhaite recevoir des informations sur le projet.**

**Votre question, avis, contribution :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

SARPI MINERAL FRANCE vous remercie d'avoir contribué à la concertation sur le projet d'installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) des dièves en Hauts-de-France. Votre avis sera pris en compte pour alimenter le bilan de la concertation et les prochaines étapes du projet. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données nominatives. Pour exercer ce droit, vous pouvez adresser un courrier postal à SARPI MINERAL FRANCE - 1 rue Malfidano – 62 950 Noyvelles-Godault

**DU 19 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2022,  
VENEZ VOUS INFORMER, DÉBATTRE, ÉCHANGER,  
PROPOSER ET DONNER VOTRE AVIS !**

**ECO**

20 g  
Valable jusqu'au  
03/11/2022



2CONCERT  
CONCERTATION ISDD DES DIEVES  
AUTORISATION 37936  
33098 BORDEAUX CEDEX